

ENGAGEMENT MUNICIPAL



SOUTIEN AU MILIEU COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Objet : Engagement en faveur d'une table de négociation pour le milieu communautaire

Je, soussigné, Jean Morency, préfet de la MRC de la MRC de Maria-Chapdelaine reconnaît le rôle essentiel du milieu communautaire autonome dans le soutien aux populations et dans le maintien du tissu social de notre communauté.

Dans le contexte actuel, marqué par une hausse des besoins, un sous-financement chronique et des conditions de travail fragilisées, je reconnais la légitimité des revendications portées par le mouvement **Le communautaire à boutte** et appuyées par le **Réseau québécois de l'action communautaire autonome**.

Je reconnais que les organismes communautaires autonomes jouent un rôle indispensable dans la qualité de vie de la population, la prévention, l'inclusion sociale et la vitalité de nos milieux.

Je reconnais la légitimité des revendications suivantes :

- Conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du communautaire
- Financement suffisant à la mission
- Reconnaissance pleine et entière des organismes
- Protection de l'autonomie et fin du financement précaire
- Investir dans le modèle communautaire comme pilier stratégique

En conséquence, je m'engage à :

- Porter ces revendications auprès des instances politiques concernées ;
- Reconnaître publiquement l'importance du milieu communautaire autonome dans notre communauté ;
- Soutenir les démarches visant un meilleur financement et une meilleure reconnaissance du milieu communautaire ;
- Favoriser un dialogue constant entre le milieu municipal et les organismes communautaires du territoire.

Signé le : 25 juin 2026 à Dolbeau-Mistassini

Nom de l' élu municipal : Jean Morency

Fonction : préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

Signature : 